



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

RADIOTÉLÉGRAPHIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

Année 1912



BERNE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

1914

Statistique radiotélégraphique

Objets de la statistique	Afrique du Sud (Union)		Afrique équator. française		Afrique occident. française		Afrique occidentale portugaise ¹⁾		Afrique orientale portugaise et Possessions asiatiques ¹⁾											
	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord										
I. Stations.																				
Stations ouvertes :																				
a. à la correspondance publique générale	2	—	1 ¹⁾	—	5 ¹⁾	—	—	—	—	—										
b. à la correspondance publique restreinte	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—										
c. à la correspondance publique de longue portée	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—										
d. à la correspondance officielle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—										
e. à la correspondance d'intérêt privé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—										
f. à la correspondance particulière	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—										
g. exclusivement à la réception et à la transmission de signaux de détresse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—										
Totaux	2 ¹⁾	—	1 ¹⁾	—	5 ¹⁾	—	—	—	—	—										
II. Appareils.																				
Appareils récepteurs en service	Morse	—	—	—	—	—	—	—	—	—										
											téléphones	2	—	1	—	5	—	—	—	—
Totaux	2	—	1	—	5	—	—	—	—	—										
III. Personnel.																				
a. Personnel de l'Administration centrale	3	—	—	—	3	—	—	—	—	—										
b. Personnel d'exploitation :																				
Fonctionnaires supérieurs	2	—	2	—	8	—	—	—	—	—										
Fonctionnaires d'exploitation des stations	7	—	3	—	28	—	—	—	—	—										
c. Autre personnel	2	—	—	—	9 ²⁾	—	—	—	—	—										
Totaux	14	—	5	—	48	—	—	—	—	—										
IV. Radiotélégrammes.																				
a. Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de n'importe quelle nationalité	2.314	—	3 ¹⁾	—	237 ²⁾	—	—	—	—	—										
Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de n'importe quelle nationalité	4.361	—	11 ¹⁾	—	2.361 ²⁾	—	—	—	—	—										
b. Radiotélégrammes transmis par les stations de bord à des navires de n'importe quelle nationalité (non compris les radiotélégrammes transmis en transit)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—										
Total	6.675	—	14	—	2.598	—	—	—	—	—										
V. Recettes.																				
a. Produit des correspondances (au profit de l'Administration à laquelle se rapporte la statistique)	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.										
	taxe côtière	42.784	54 ¹⁾	—	10.375	—	—	—	—	—										
	taxe de bord	—	—	—	—	—	—	—	—	—										
taxe télégraphique	7.131	—	—	—	—	—	—	—	—	—										
b. Recettes diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—										
Total	49.915	54	—	10.375	—	—	—	—	—	—										
VI. Dépenses.																				
a. Frais d'exploitation	Personnel	58.716	— ²⁾	—	127.083	—	—	—	—	—										
	Matériel et entretien des stations	9.550	— ²⁾	—	47.000	—	—	—	—	—										
b. Frais d'établissement des stations	—	— ²⁾	—	445.000 ³⁾	—	—	—	—	—	—										
Total	68.266	—	—	619.083	—	—	—	—	—	—										

comparative de 1912.

Allemagne et Protectorats	Amérique (Etats-Unis) ¹⁾		Argentine (République)		Australie (Fédération)		Autriche		Belgique		Bosnie-Herzégovine		Brésil		Bulgarie	
	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
12	237	103	477	—	—	6	1	2 ¹⁾	27	1 ¹⁾	8	—	—	9	28	—
10	—	21	167	—	—	—	—	—	—	—	10 ¹⁾	—	—	—	—	—
—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ¹⁾	134 ²⁾	51	26	—	—	—	19	1 ¹⁾	37 ²⁾	—	—	—	—	10 ¹⁾	34 ¹⁾	—
—	—	3 ²⁾	— ²⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	5	22 ²⁾	— ²⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 ²⁾	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
23 ³⁾	376 ³⁾	203	670	—	—	6 ²⁾	20	3 ³⁾	64 ³⁾	1 ¹⁶⁾	18 ¹⁶⁾	—	—	27 ⁵⁾	62 ⁵⁾	—
3	3	— ³⁾	— ³⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	— ³⁾	— ³⁾	—
30	377	— ³⁾	— ³⁾	6	20	3	64	2	18	—	—	—	—	— ³⁾	— ³⁾	—
—	—	— ³⁾	— ³⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	— ³⁾	— ³⁾	—
33	380	—	—	6	20	3	64	2	18	—	—	—	—	—	—	—
— ³⁾	— ³⁾	20	—	—	—	2	—	— ³⁾	—	— ²⁾	— ²⁾	—	—	— ⁴⁾	— ⁴⁾	—
— ³⁾	— ³⁾	64 ³⁾	— ³⁾	—	—	3	—	— ³⁾	3 ³⁾	— ²⁾	— ²⁾	—	—	— ⁴⁾	— ⁴⁾	—
— ³⁾	— ³⁾	874 ³⁾	— ³⁾	28	20	— ³⁾	33 ³⁾	4 ³⁾	15 ⁴⁾	—	—	—	—	— ⁴⁾	— ⁴⁾	—
— ³⁾	— ³⁾	297 ³⁾	— ³⁾	2	—	— ³⁾	2 ³⁾	— ³⁾	— ³⁾	—	—	—	—	— ⁴⁾	— ⁴⁾	—
—	—	1.255	—	—	—	35	20	—	38	4	15	—	—	—	—	—
5.312 ⁴⁾	65.469 ⁵⁾	—	—	1.901	208	—	—	—	—	142 ⁶⁾	17)	—	—	5.734	—	—
14.893 ⁴⁾	149.870 ⁵⁾	—	—	3.044	2.941	—	—	—	—	6.168 ⁷⁾	17)	—	—	12.337	—	—
7.242	49 ⁸⁾	—	—	— ¹⁾	583 ⁴⁾	—	—	—	—	1.314 ⁸⁾	17)	—	—	—	—	—
27.447	215.388	—	—	4.945	3.732	—	—	—	—	7.624 ¹⁷⁾	—	—	—	18.071	—	—
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
38.708	— ⁸⁾	—	—	30.340	8.680	—	—	—	—	2.293 ⁹⁾	17)	—	—	183.458	—	—
257.221	— ⁸⁾	—	—	3.124	10.112 ⁴⁾	—	—	—	—	7 ¹⁰⁾	17)	—	—	6.082	—	—
13.420	— ⁸⁾	—	—	3.376	3.126	—	—	—	—	1.909 ¹¹⁾	—	—	—	—	—	—
—	— ⁸⁾	—	—	277	36.057 ⁴⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
309.349	—	—	—	37.117	57.975	—	—	—	—	4.209 ¹¹⁾	17)	—	—	189.540	—	—
— ³⁾	— ³⁾	—	—	— ¹⁾	13.183 ⁴⁾	—	—	—	—	42.627 ¹²⁾	—	—	—	— ⁴⁾	— ⁴⁾	—
— ³⁾	— ³⁾	—	—	— ¹⁾	1.993 ⁴⁾	—	—	—	—	7.715 ¹³⁾	—	—	—	— ⁴⁾	— ⁴⁾	—
— ³⁾	— ³⁾	—	—	— ¹⁾	310.000 ⁴⁾	—	—	—	—	11.548 ¹⁴⁾	—	—	—	— ⁴⁾	— ⁴⁾	—
—	—	—	—	—	325.176	—	—	—	—	61.890 ¹⁵⁾	—	—	—	—	—	—

Statistique radiotélégraphique

Objets de la statistique	Canada		Ceylan		Chili		Congo belge		Curaçao (Colonie)	
	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
I. Stations.										
Stations ouvertes :										
a. à la correspondance publique générale	37	35	1	—	—	—	1	—	1	—
b. à la correspondance publique restreinte	1	—	—	—	—	—	—	—	2	—
c. à la correspondance publique de longue portée	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
d. à la correspondance officielle	1	16	—	—	—	—	—	—	—	—
e. à la correspondance d'intérêt privé	5	2	—	—	—	—	—	—	—	—
f. à la correspondance particulière	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
g. exclusivement à la réception et à la transmission de signaux de détresse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	44 ²⁾	53 ²⁾	1 ¹⁾	—	—	—	1 ²⁾	—	3 ²⁾	—
II. Appareils.										
Appareils récepteurs en service	Morse	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	téléphones	44	53	1	—	—	1	—	3	—
	autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	44	53	1	—	—	—	1	—	3	—
III. Personnel.										
a. Personnel de l'Administration centrale	7	—	—	—	—	—	—	—	2	—
b. Personnel d'exploitation :										
Fonctionnaires supérieurs	14	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Fonctionnaires d'exploitation des stations	135	53	5	—	—	—	2	—	6	—
c. Autre personnel	57	—	—	—	—	—	—	—	3	—
Totaux	213	53	6	—	—	—	2	—	12	—
IV. Radiotélégrammes.										
a. Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de n'importe quelle nationalité	33.841		717		—		60		127	
Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de n'importe quelle nationalité	—		2.243		—		152		328	
b. Radiotélégrammes transmis par les stations de bord à des navires de n'importe quelle nationalité (non compris les radiotélégrammes transmis en transit)	—		—		—		—		—	
Total	33.841		2.960		—		212		455	
V. Recettes.										
a. Produit des correspondances (au profit de l'Administration à laquelle se rapporte la statistique)	taxe côtière	Fr. 320.987	Fr. 11.601	Fr. —	Fr. 1.438	Fr. —	Fr. —	Fr. —	Fr. 7.488 ¹⁾	Fr. —
	taxe de bord	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	taxe télégraphique	—	1.289	—	440	—	—	—	—	—
b. Recettes diverses	224.750	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	545.737	12.890	—	1.878	—	—	—	—	7.488	—
VI. Dépenses.										
a. Frais d'exploitation	Personnel	1.119.935 ¹⁾		25.200		29.330 ¹⁾		10.710		—
	Matériel et entretien des stations	—		—		—		1.421		—
b. Frais d'établissement des stations	353.948 ¹⁾	201.600		—		131.250		—		—
Total	1.473.883	226.800		—		160.580		12.131		—

comparative de 1912.

Dane-mark ¹⁾	Egypte	Erythrée	Espagne	France Métropole	Grande-Bretagne ¹⁾		Grèce		Guyane britannique ¹⁾		Hongrie ¹⁾	
					Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
1	9	1	—	7	49	12	228	10	536	—	4	1
—	—	—	—	—	—	—	—	—	16	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
—	15 ²⁾	—	—	1	9	5	—	19	218	5	20	—
—	—	—	—	—	—	1	—	3	26	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	5	—	—	—
7	—	—	—	—	—	—	—	11	—	—	—	—
8 ⁴⁾	24 ⁴⁾	1	—	8 ²⁾	58 ²⁾	18	228	44 ⁶⁾	801 ⁶⁾	5 ¹⁾	24 ¹⁾	1 ²⁾
8	11	—	—	7	2	11	151	6 ²⁾	—	—	—	—
1	17	2	—	8	58	18	228	19 ²⁾	583 ²⁾	5	24	1
—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	33	2	—	15	60	29	379	25	583	5	24	1
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1	—	—	—	22	—	— ¹⁾	— ¹⁾	— ²⁾	— ²⁾	—	—	—
12	24	6	—	14	3	3 ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	—	—	—
—	—	—	—	28	72	36 ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	—	—	2
—	—	—	—	11	—	—	—	— ²⁾	— ²⁾	—	—	3
13	24	6	—	75	75	39	—	—	—	—	—	5
447	3.067	—	—	1.725	—	3.250	—	7.559 ⁴⁾	—	—	22	—
1.634	1.196	—	—	9.722	—	30.534	—	42.928 ⁴⁾	—	—	82	—
—	—	—	—	1.704	—	—	—	— ⁵⁾	—	—	—	—
2.081	4.263	—	—	13.151	—	33.784	—	50.487	—	—	104	—
Fr. 3.888	Fr. 27.901	Fr. —	Fr. —	Fr. 73.434	Fr. —	Fr. 111.841	Fr. —	Fr. 259.685 ⁴⁾	Fr. —	Fr. —	Fr. 894	Fr. —
—	—	—	—	8.645	—	— ²⁾	— ²⁾	— ²⁾	—	—	—	—
1.341	5.767	—	—	44.918	—	— ⁴⁾	— ⁴⁾	45.585	—	—	—	—
—	1.467	—	—	—	—	—	—	143	—	—	129	—
5.229	35.135	—	—	126.997	—	111.841	—	305.413	—	—	1.023	—
13.653 ²⁾	—	—	—	184.755 ¹⁾	—	— ²⁾	— ²⁾	267.701 ⁴⁾	—	—	18.592	—
3.346 ²⁾	—	—	—	258.952 ¹⁾	—	— ²⁾	— ²⁾	23.160 ⁴⁾	—	—	2.604	—
—	—	—	—	3.000.000 ¹⁾	—	— ²⁾	— ²⁾	67.259 ⁴⁾	—	—	—	—
16.999	43.506	—	—	3.443.707	—	—	—	358.120	—	—	21.196	—

Statistique radiotélégraphique

Objets de la statistique	Indes britanniques		Indes néerlandaises	Indo-Chine française	Italie Métropole					
	Office indien ¹⁾	Office indo-européen ¹⁾								
I. Stations.	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord		
Stations ouvertes :										
a. à la correspondance publique générale	7 ²⁾	—	—	—	1	—	4	—	15	47
b. à la correspondance publique restreinte	—	—	1	—	4	—	—	—	—	—
c. à la correspondance publique de longue portée	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
d. à la correspondance officielle	—	—	—	—	—	1	—	—	3 ¹⁾	77 ²⁾
e. à la correspondance d'intérêt privé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
f. à la correspondance particulière	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
g. exclusivement à la réception et à la transmission de signaux de détresse	3 ²⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	10 ²⁾	—	1 ¹⁾	—	5 ²⁾	1 ²⁾	4 ²⁾	—	18 ¹⁾	124 ¹⁾
II. Appareils.										
Appareils récepteurs en service										
Morse	—	—	—	—	—	—	4	—	—	—
téléphones	10	—	1	—	5	1	4	—	18	124
autres	—	—	—	—	—	—	3	—	—	—
Totaux	10	—	1	—	5	1	11	—	18	124
III. Personnel.										
a. Personnel de l'Administration centrale	1	—	—	—	2	—	— ¹⁾	—	— ²⁾	— ³⁾
b. Personnel d'exploitation :										
Fonctionnaires supérieurs	1	—	—	—	2	1	1	—	— ²⁾	— ³⁾
Fonctionnaires d'exploitation des stations	33	—	4	—	6	1	6	—	— ²⁾	— ³⁾
c. Autre personnel	54	—	3	—	2	—	4	—	— ²⁾	— ³⁾
Totaux	89	—	7	—	12	2	11	—	—	—
IV. Radiotélégrammes.										
a. Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de n'importe quelle nationalité	1.124	—	—	—	218	—	6	—	405	—
Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de n'importe quelle nationalité	2.046	—	52	—	645	—	14	—	5.677	—
b. Radiotélégrammes transmis par les stations de bord à des navires de n'importe quelle nationalité (non compris les radiotélégrammes transmis en transit)	—	—	—	—	—	—	—	—	— ⁴⁾	—
Total	3.170	—	52	—	863	—	20	—	6.082	—
V. Recettes.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
a. Produit des correspondances (au profit de l'Administration à laquelle se rapporte la statistique)										
taxe côtière	12.515	—	—	—	1.262	—	44	—	1.703	—
taxe de bord	—	361	—	—	—	—	—	—	21.750	—
taxe télégraphique	3.416	—	2.573	—	3.664	—	9	—	— ⁴⁾	—
b. Recettes diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	15.931	2.934	—	—	4.926	—	53	—	23.453	—
VI. Dépenses.										
a. Frais d'exploitation										
Personnel	98.462	10.170	—	—	27.178	—	35.134	—	— ¹⁾	—
Matériel et entretien des stations	20.173	— ²⁾	—	—	11.962	—	29.900	—	— ²⁾	—
b. Frais d'établissement des stations	73.820	— ²⁾	—	—	263.827 ¹⁾	—	140.000	—	— ²⁾	—
Total	192.455	10.170	—	—	302.967	—	205.034	—	—	—

comparative de 1912.

Jamaïque	Japon			Territoire de Kwantoung	Madagascar	Maroc	Mexique	Monaco	Norvège		
	Japon	Formose	Stations côtières								
Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
1	—	—	—	—	—	3 ¹⁾	—	4	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ¹⁾	—	—	—	—	—	3 ²⁾	—	4 ²⁾	—	—	1 ²⁾
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1	—	—	—	—	—	3	—	4	—	—	3
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1	—	—	—	—	—	3	—	4	—	—	3
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
1	—	—	—	—	—	5	—	21	—	—	1
1	—	—	—	—	—	6	—	—	—	—	—
4	—	—	—	—	—	12	—	21	—	—	1
547	—	—	—	—	—	—	—	321 ¹⁾	—	—	—
1.636	—	—	—	—	—	—	—	1.746 ¹⁾	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	234
2.183	—	—	—	—	—	—	—	2.067	—	—	234
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
12.587	—	—	—	—	—	—	—	13.803 ²⁾	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1.400	—	—	—	—	—	—	—	— ²⁾	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13.987	—	—	—	—	—	—	—	13.803	—	—	—
6.922	—	—	—	—	—	—	—	22.262	—	—	78.908
4.666	—	—	—	—	—	—	—	21.800	—	—	23.359
250	—	—	—	—	—	—	—	116.000	—	—	— ¹⁾
12.038	—	—	—	—	—	—	—	160.062	—	—	102.267

Statistique radiotélégraphique

Objets de la statistique	Nouvelle-Zélande ¹⁾		Pays-Bas		Perse ¹⁾		Portugal		Roumanie	
	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
I. Stations.										
Stations ouvertes :										
a. à la correspondance publique générale	2	16	1 ¹⁾	46	—	—	5	4		
b. à la correspondance publique restreinte	—	—	—	10	—	—	—	—		
c. à la correspondance publique de longue portée	—	—	—	—	—	—	—	—		
d. à la correspondance officielle	—	1	2	18 ²⁾	—	—	—	4		
e. à la correspondance d'intérêt privé	—	—	3	—	—	—	—	—		
f. à la correspondance particulière	—	—	—	—	—	—	—	—		
g. exclusivement à la réception et à la transmission de signaux de détresse	—	—	—	—	—	—	—	—		
Totaux	2²⁾	17²⁾	6²⁾	74²⁾	—	—	5²⁾	8²⁾		
II. Appareils.										
Appareils récepteurs en service	Morse									
	téléphones									
	autres									
	Totaux	2	17	7	74	—	—	5	8	
III. Personnel.										
a. Personnel de l'Administration centrale	4	—	—	—	—	—	— ¹⁾	—		
b. Personnel d'exploitation :										
Fonctionnaires supérieurs	2	—	1	—	—	—	— ¹⁾	—		
Fonctionnaires d'exploitation des stations	7	—	8 ²⁾	68 ²⁾	—	—	15	—		
c. Autre personnel	—	—	3	—	—	—	— ¹⁾	—		
Totaux	13	—	12	68	—	—	15	—		
IV. Radiotélégrammes.										
a. Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de n'importe quelle nationalité	909	548	—	—	—	—	161	—		
Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de n'importe quelle nationalité	1.665	7.272	—	—	—	—	1.710	—		
b. Radiotélégrammes transmis par les stations de bord à des navires de n'importe quelle nationalité (non compris les radiotélégrammes transmis en transit)	—	2.994	—	—	—	—	187	—		
Total	2.574	10.814	—	—	—	—	2.058	—		
V. Recettes.										
a. Produit des correspondances (au profit de l'Administration à laquelle se rapporte la statistique)	taxe côtière									
	taxe de bord									
	taxe télégraphique									
	Totaux	13.222	18.936	—	—	—	—	9.814	365	14.078
b. Recettes diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	23.979	25.276	—	—	—	—	24.257	—	—	—
VI. Dépenses.										
a. Frais d'exploitation	Personnel									
	Matériel et entretien des stations									
b. Frais d'établissement des stations	633.252 ²⁾	3.696 ²⁾	—	—	—	—	— ¹⁾	— ¹⁾	—	—
Total	28.519²⁾	55.317²⁾	—	—	—	—	—¹⁾	—¹⁾	—	—

comparative de 1912.

Russie y compris Possessions et Protectorats	Siam ¹⁾		Somalie britannique		Somalie italienne		Suède		S. Marin (République)		Trinité et Tobago		Tunisie		Turquie	
	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
10	3	—	—	2	—	—	—	2	4	—	—	2	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	8	—	1	2	—	—	—	—	—	—	—
13	78	—	—	—	—	—	—	3	36	—	—	—	—	1	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
23²⁾	81²⁾	—	—	2¹⁾	—	8¹⁾	—	6²⁾	42²⁾	—	—	2¹⁾	—	1	—	—
13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
23	3 ¹⁾	—	—	2	—	8	—	6	42	—	—	2	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
36	3	—	—	2	—	8	—	6	42	—	—	2	—	—	—	—
— ²⁾	— ²⁾	—	—	—	—	—	—	4 ¹⁾	—	—	—	—	—	—	—	—
— ²⁾	— ²⁾	—	—	1	—	—	—	5	36	—	—	—	—	—	—	—
— ²⁾	— ²⁾	—	—	9	—	—	—	27	104	6	—	—	—	—	—	—
— ²⁾	— ²⁾	—	—	4	—	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	14	—	—	—	36	140	11	—	—	—	—	—	—
— ²⁾	—	—	—	326	—	—	—	242 ²⁾	—	—	—	424	—	—	—	—
— ²⁾	—	—	—	1.268	—	—	—	2.180 ²⁾	—	—	—	901	—	—	—	—
— ²⁾	—	—	—	—	—	—	—	3 ²⁾	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	1.594	—	—	—	2.425	—	—	—	1.325	—	—	—	—
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
— ²⁾	—	—	—	8.969	—	—	—	5.830 ²⁾	—	—	—	6.879	—	—	—	—
— ²⁾	—	—	—	—	—	—	—	3.046 ⁴⁾	—	—	—	—	—	—	—	—
— ²⁾	—	—	—	—	—	—	—	1.700 ⁵⁾	—	—	—	—	—	—	—	—
— ²⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	8.969	—	—	—	10.576	—	—	—	6.879	—	—	—	—
— ²⁾	—	—	—	28.000	—	—	—	13.761 ⁶⁾	—	—	—	22.320	—	—	—	—
— ²⁾	—	—	—	6.250	—	—	—	1.232 ⁷⁾	—	—	—	6.427	—	—	—	—
— ²⁾	—	—	—	96.850	—	—	—	3.394 ⁷⁾	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	131.100	—	—	—	18.387	—	—	—	28.747	—	—	—	—

Statistique radiotélégraphique

Objets de la statistique	Uruguay		Observations
	Stations côtières	Stations de bord	
I. Stations.			
Stations ouvertes :			
a. à la correspondance publique générale	3	—	Afrique du Sud (Union). — ¹⁾ Les 2 stations emploient le système Marconi. Afrique équatoriale française. — ¹⁾ La station effectue principalement le service intérieur de la Colonie. — ²⁾ Aucune indication exacte ne peut être fournie. — ³⁾ La station emploie le système de la Société française radio-électrique. Afrique occidentale française. — ¹⁾ Rufisque ne correspond avec les navires qu'en cas d'interruption de Dakar. — ²⁾ Personnel chargé des travaux d'installation d'autres stations. — ³⁾ Ces chiffres ne se rapportent qu'aux radiotélégrammes privés et taxés. — ⁴⁾ Ces taxes sont comprises dans le produit des correspondances télégraphiques des Administrations postales et télégraphiques. — ⁵⁾ Frais d'établissement des stations de Tabou et Tombouctou. — ⁶⁾ Les stations emploient le système de l'Etat français. Afrique occidentale portugaise. — ¹⁾ Il n'existe pas de stations radiotélégraphiques. Afrique orientale portugaise et Possessions asiatiques. — ¹⁾ Il n'existe pas de stations radiotélégraphiques. Allemagne et Protectorats. — ¹⁾ Cette station est en outre ouverte à la correspondance publique restreinte. — ²⁾ Dont 2 stations sont en outre ouvertes à la correspondance publique restreinte. — ³⁾ Les services postal, télégraphique et téléphonique étant fusionnés et l'exploitation des stations radiotélégraphiques, privées et autres, étant réunie à d'autres exploitations, l'effectif du personnel et les dépenses ne peuvent être indiqués. — ⁴⁾ Ce chiffre est inférieur au chiffre correspondant de 1911. Cette différence provient du fait que dans les indications se rapportant à 1911 sont compris tous les radiotélégrammes déposés aux stations de bord allemandes ou reçus par ces stations, que ces radiotélégrammes aient été transmis par des stations côtières allemandes ou étrangères. Dans la statistique se rapportant à 1912, il n'a été tenu compte que des correspondances transmises par les stations côtières allemandes. — ⁵⁾ Les systèmes employés sont : 364 Telefunken, 34 Marconi et 1 Huth. Amérique (Etats-Unis). — ¹⁾ Année budgétaire du 1 ^{er} Juillet 1912 au 30 Juin 1913. Les renseignements donnés ne sont qu'approximatifs. — ²⁾ Les stations d'amateurs qui emploient des longueurs d'onde ne dépassant pas 200 mètres ne sont pas comprises dans ce chiffre. — ³⁾ Les chiffres indiqués dans la colonne relative aux stations côtières concernent également les stations de bord, mais ne comprennent pas le personnel de la Marine de guerre ni celui des pataches (Revenue
b. à la correspondance publique restreinte	—	—	
c. à la correspondance publique de longue portée	—	—	
d. à la correspondance officielle	—	6	
e. à la correspondance d'intérêt privé	—	—	
f. à la correspondance particulière	—	—	
g. exclusivement à la réception et à la transmission de signaux de détresse	—	—	
Totaux	3 ³⁾	6 ³⁾	
II. Appareils.			
Appareils récepteurs en service			
Morse	—	—	
téléphones	3	6	
autres	—	—	
Totaux	3	6	
III. Personnel.			
a. Personnel de l'Administration centrale	— ¹⁾	— ¹⁾	
b. Personnel d'exploitation :			
Fonctionnaires supérieurs	— ¹⁾	— ¹⁾	
Fonctionnaires d'exploitation des stations	— ¹⁾	— ¹⁾	
c. Autre personnel	— ¹⁾	— ¹⁾	
Totaux	—	—	
IV. Radiotélégrammes.			
a. Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de n'importe quelle nationalité	3.063 ²⁾		
Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de n'importe quelle nationalité	6.865 ²⁾		
b. Radiotélégrammes transmis par les stations de bord à des navires de n'importe quelle nationalité (non compris les radiotélégrammes transmis en transit)	—		
Total	9.928		
V. Recettes.			
	Fr.		
a. Produit des correspondances (au profit de l'Administration à laquelle se rapporte la statistique) :			
taxe côtière	60.100		
taxe de bord	—		
taxe télégraphique	13.029		
b. Recettes diverses	—		
Total	73.129		
VI. Dépenses.			
a. Frais d'exploitation :			
Personnel	— ¹⁾		
Matériel et entretien des stations	— ¹⁾		
b. Frais d'établissement des stations	— ¹⁾		
Total	—		

comparative de 1912.

Observations			
Cutter Service). — ⁴⁾ Environ la moitié de ces fonctionnaires sont, en outre, chargés d'autres attributions. — ⁵⁾ Non compris les radiotélégrammes transmis par les stations de l'Armée et de la Marine de guerre. — ⁶⁾ Les renseignements donnés par la Compagnie „Atlantic Communication“ se rapportent à la période comprise entre le 1 ^{er} Octobre 1912 et le 30 Juin 1913. — ⁷⁾ Les renseignements donnés par la Compagnie „Atlantic Communication“ se rapportent à la période comprise entre le 1 ^{er} Avril et le 30 Juin 1913. — ⁸⁾ Ces indications ne peuvent être fournies.			
Australie (Fédération). — ¹⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ²⁾ 2 stations emploient le système Telefunken et 4 le système de la Fédération australienne.			
Autriche. — ¹⁾ Ces renseignements se rapportent aux stations côtières austro-hongroises. — ²⁾ Ces renseignements se rapportent aux stations de bord austro-hongroises. — ³⁾ Ces renseignements ne se rapportent qu'aux stations de bord autrichiennes ouvertes à la correspondance publique générale. — ⁴⁾ Ces renseignements ne se rapportent qu'à 23 stations de bord ouvertes à la correspondance publique générale. — ⁵⁾ Les services postal et télégraphique étant fusionnés et l'exploitation des stations radiotélégraphiques, privées et autres, étant réunie à d'autres exploitations, l'effectif du personnel et les dépenses ne peuvent être indiqués. — ⁶⁾ 63 stations emploient le système Telefunken et 4 le système Marconi.			
Belgique. — ¹⁾ Exploitées par l'Etat. — ²⁾ Les attributions dirigeantes relatives au service radiotélégraphique de l'Etat sont exercées par des fonctionnaires qui s'occupent, en ordre principal, de la télégraphie ordinaire. Toutefois, depuis 1912, un fonctionnaire technique s'occupe spécialement de la radiotélégraphie. Aucun renseignement n'a pu être obtenu en ce qui concerne les compagnies privées. — ³⁾ Agents de l'Etat. — ⁴⁾ Dont 5 agents de l'Etat. — ⁵⁾ 4 agents de l'Etat coopèrent au service des stations de bord et de la station côtière. Les renseignements font défaut en ce qui concerne les compagnies privées. — ⁶⁾ Dont 28 radiotélégrammes de service. — ⁷⁾ Dont 4049 radiotélégrammes de service. — ⁸⁾ Dont 58 radiotélégrammes de service. — ⁹⁾ Pour les radiotélégrammes échangés entre la station côtière et les paquebots de l'Etat, il n'existe ni taxe côtière ni taxe de bord spéciales. Cette somme comprend donc la taxe radiotélégraphique totale. — ¹⁰⁾ Taxes afférentes à des radiotélégrammes échangés directement entre des paquebots de l'Etat et entre ces mêmes paquebots et d'autres navires. — ¹¹⁾ Cette somme représente uniquement la recette effectuée au profit de l'Etat. — ¹²⁾ Soit 20.052 fr. pour la station côtière et 22.575 fr. pour les stations de bord exploitées par l'Etat. — ¹³⁾ Soit 3.326 fr. pour la station côtière et 4.389 fr. pour les stations de bord exploitées par l'Etat. — ¹⁴⁾ Dépenses afférentes à la station côtière. — ¹⁵⁾ Dépenses afférentes aux stations exploitées par l'Etat. — ¹⁶⁾ Les stations emploient le système Marconi. — ¹⁷⁾ Dans les données statistiques afférentes aux années 1909, 1910 et 1911, il a été tenu compte de tous les radiotélégrammes des stations de bord belges, transmis ou non par la station côtière belge. Dans le but de donner à la statistique plus de valeur, nous croyons utile d'indiquer quels seraient les chiffres à inscrire sous les rubriques IV. Radiotélégrammes et V. Recettes dans les statistiques afférentes aux années 1909, 1910 et 1911, s'il n'était tenu compte que des radiotélégrammes échangés entre la station côtière belge et des navires de n'importe quelle nationalité et des radiotélégrammes transmis par les stations de bord belges à des navires de n'importe quelle nationalité.			
IV. Radiotélégrammes.			
a. Radiotélégrammes transmis par la station côtière, à destination de navires de n'importe quelle nationalité	1909	1910	1911
Radiotélégrammes reçus par la station côtière, en provenance de navires de n'importe quelle nationalité	39 ^{a)}	74 ^{b)}	88 ^{c)}
b. Radiotélégrammes transmis par les stations de bord à des navires de n'importe quelle nationalité (non compris les radiotélégrammes transmis en transit)	645 ^{a)}	3806 ^{d)}	5413 ^{e)}
Total	684	3880	7066
V. Recettes.			
	Fr.	Fr.	Fr.
a. Produit des correspondances :			
taxe côtière ^{g)}	653	419	1552
taxe de bord	—	—	5 ^{h)}
taxe télégraphique	619	559	1411
b. Recettes diverses	—	—	—
Total	1272	978	2968
Brésil. — ¹⁾ Stations destinées au service de la Marine de guerre. — ²⁾ Stations destinées au service intérieur. — ³⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ⁴⁾ Les services télégraphique, téléphonique et radiotélégraphique étant fusionnés, l'effectif du personnel affecté au service radiotélégraphique ainsi que les dépenses ne peuvent être indiqués. — ⁵⁾ Les systèmes employés sont : 2 Compagnie Générale Radiotélégraphique, 1 De Forest, 59 Marconi, 1 Poulsen, 12 Telefunken et 3 du système mixte. Il n'est pas fait mention du système en ce qui concerne 2 stations côtières et 9 stations de bord			

a) Non compris les radiotélégrammes de service.
b) Dont 6 radiotélégrammes de service.
c) Dont 15 radiotélégrammes de service.
d) Dont 3171 radiotélégrammes de service.
e) Dont 3862 radiotélégrammes de service.
f) Dont 124 radiotélégrammes de service.
g) Pour les radiotélégrammes échangés entre la station côtière et les paquebots de l'Etat, il n'existe ni taxe côtière ni taxe de bord spéciales. Ces sommes comprennent donc la taxe radiotélégraphique totale.
h) Taxes afférentes à des radiotélégrammes échangés directement entre les paquebots de l'Etat et entre ces mêmes paquebots et d'autres navires.

Statistique radiotélégraphique comparative de 1912.

Observations

Canada. — ¹⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. — ²⁾ Les systèmes employés sont : 86 Marconi, 5 Shoemaker, 2 Telefunken, 2 Clarke et 2 du système composé.

Ceylan. — ¹⁾ La station emploie le système Marconi.

Congo belge. — ¹⁾ Depuis le 1^{er} Mai 1912, le service d'exploitation est assuré par un concessionnaire, moyennant un prix forfaitaire; il est donc impossible de décomposer les dépenses résultant des frais d'exploitation. — ²⁾ La station emploie le système de la Société française radio-électrique.

Curaçao (Colonie). — ¹⁾ Curaçao 4994 fr., Aruba 1576 fr. et Bonaire 918 fr. — ²⁾ Les stations emploient le système Telefunken.

Danemark. — ¹⁾ Année budgétaire du 1^{er} Avril 1912 au 31 Mars 1913. — ²⁾ La correspondance publique peut être admise s'il n'y a pas de correspondance officielle. — ³⁾ Ces chiffres ne se rapportent qu'à la station côtière mentionnée sous I a. — ⁴⁾ 5 stations emploient le système Marconi et 24 le système Telefunken.

Espagne. — ¹⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. — ²⁾ 58 stations emploient le système Marconi et 8 le système Telefunken.

France (Métropole). — ¹⁾ Le service de la télégraphie sans fil est assuré à l'Administration centrale par un personnel qui est également chargé d'autres attributions. — ²⁾ Affectés seulement aux stations dépendant de l'Administration des Postes. — ³⁾ Il n'est pas tenu compte des taxes de bord qui ne sont pas des recettes au profit de l'Administration. — ⁴⁾ Ces taxes sont comprises dans le produit des correspondances télégraphiques. — ⁵⁾ Aucune indication ne peut être fournie.

Grande-Bretagne. — ¹⁾ Les données se rapportent à l'année civile; elles affèrent donc aussi à la période comprise entre le 1^{er} Janvier et le 31 Mars 1912, pour laquelle les renseignements ont déjà été fournis dans la statistique de 1911. — ²⁾ Il n'est pas fait mention des appareils récepteurs en ce qui concerne les stations mentionnées sous I d. — ³⁾ Les services postal, télégraphique, téléphonique et radiotélégraphique étant fusionnés, aucune indication ne peut être fournie. — ⁴⁾ Cette indication ne se rapporte qu'aux stations côtières mentionnées sous I a. — ⁵⁾ Cette indication ne peut être fournie. — ⁶⁾ Les systèmes employés sont : 506 Marconi, 40 United Wireless, 27 Telefunken, 14 Lodge-Muirhead, 10 Fessenden, 4 Helsby Wireless Telegraph Company, 3 De Forest, 1 Anglo-American Telegraph Company, 1 British Radio, 1 Rochefort et 1 du système mixte. Il n'est pas fait mention du système en ce qui concerne 237 stations ouvertes à la correspondance officielle.

Grèce. — ¹⁾ 16 stations emploient le système Marconi et 13 le système Telefunken.

Guyane britannique. — ¹⁾ Année budgétaire du 1^{er} Juillet 1912 au 30 Juin 1913. — ²⁾ La station emploie le système Lodge-Muirhead.

Hongrie. — ¹⁾ Il n'existe pas de stations radiotélégraphiques.

Indes britanniques (Office indien). — ¹⁾ Les données se rapportent à l'année civile; elles affèrent donc aussi à la période comprise entre le 1^{er} Janvier et le 31 Mars 1912, pour laquelle les renseignements ont déjà été fournis dans la statistique de 1911. — ²⁾ A l'exception de Bombay Radio, Calcutta Radio et Karachi Radio, les stations sont ouvertes essentiellement au service télégraphique ordinaire et ne s'occupent qu'en seconde ligne des échanges radiotélégraphiques proprement dits. — ³⁾ 8 stations emploient le système Lodge-Muirhead et 2 le système Marconi.

Indes britanniques (Office indo-européen). — ¹⁾ Les données se rapportent à l'année civile; elles affèrent donc aussi à la période comprise entre le 1^{er} Janvier et le 31 Mars 1912, pour laquelle les renseignements ont déjà été fournis dans la statistique de 1911. — ²⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ³⁾ La station emploie le système Marconi-Lodge-Muirhead.

Indes néerlandaises. — ¹⁾ Dont 22.805 fr. pour les stations de bord. — ²⁾ Les stations emploient le système Telefunken.

Indo-Chine française. — ¹⁾ Ce personnel est rattaché au service des Postes et Télégraphes. — ²⁾ 3 stations emploient le système de l'Etat français et 1 station le système Ducretet-Rochefort.

Italie (Métropole). — ¹⁾ Ce chiffre se rapporte aux stations exploitées par la Direction des Chemins de fer de l'Etat. — ²⁾ Ce chiffre se rapporte aux stations à bord de navires de guerre. — ³⁾ Les services télégraphique et radiotélégraphique étant fusionnés et les stations radiotélégraphiques étant exploitées par plusieurs Administrations, l'effectif du personnel et les dépenses ne peuvent être indiqués. — ⁴⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ⁵⁾ Les stations emploient le système Marconi.

Jamaïque. — ¹⁾ La station emploie le système Lepel.

Statistique radiotélégraphique comparative de 1912.

Observations

Madagascar. — 1) Ces stations assurent principalement les communications mutuelles. — 2) 2 stations emploient les systèmes de l'Etat français et de la Société française radio-électrique et 1 station emploie le système de la Société française radio-électrique.

Maroc. — 1) La diminution du mouvement des radiotélégrammes en 1912 provient surtout de ce que plusieurs stations côtières ont été établies sur la côte de l'Espagne et aux Canaries et que, par suite, une partie du trafic a été détourné des stations marocaines. — 2) Dans la taxe côtière est comprise la taxe télégraphique d'acheminement sur le réseau chérifien. — 3) Les stations emploient le système Henri Popp.

Monaco. — 1) Cette indication ne peut être donnée. — 2) La station emploie le système de la Compagnie Générale Radiotélégraphique.

Nouvelle-Zélande. — 1) Les indications se rapportent à la période comprise entre le 1^{er} Avril 1912 et le 31 Mars 1913. — 2) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. — 3) 11 stations emploient le système Marconi et 8 le système Telefunken.

Pays-Bas. — 1) Egalement ouverte à la correspondance publique de longue portée. — 2) Stations établies à bord de navires de guerre. La correspondance publique peut être admise s'il n'y a pas de correspondance officielle. — 3) Non compris le personnel de la Marine de guerre. — 4) Les taxes de bord afférentes aux stations exploitées par l'Etat sont comprises dans les taxes côtières de Scheveningue-Port. — 5) Dont 17.284 fr. pour le personnel des stations de bord. — 6) Dont 1022 fr. pour le matériel et l'entretien des stations de bord. — 7) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. — 8) 46 stations emploient le système Marconi, 26 le système Telefunken et 8 le système mixte.

Perse. — 1) Il n'existe pas de stations radiotélégraphiques.

Portugal. — 1) Les services télégraphique, téléphonique et radiotélégraphique étant fusionnés, aucune indication ne peut être fournie. — 2) 5 stations emploient le système De Forest et 8 le système Marconi.

Russie. — 1) Ce renseignement ne se rapporte qu'aux stations de bord exploitées par les compagnies privées. — 2) Le service radiotélégraphique étant fusionné avec d'autres services, on ne peut établir de distinction pour le personnel, les radiotélégrammes, les recettes et les dépenses. — 3) 3 stations emploient le système De Forest, 4 le système Marconi et 19 le système Telefunken. Il n'est pas fait mention du système en ce qui concerne 78 stations de bord ouvertes à la correspondance officielle.

Siam. — 1) Il n'existe pas de stations radiotélégraphiques.

Somalie britannique. — 1) Les stations emploient le système Marconi.

Somalie italienne. — 1) Les stations emploient le système Marconi.

Suède. — 1) Personnel commun aux stations côtières et de bord. — 2) Non compris les radiotélégrammes non taxés. — 3) Y compris les taxes de bord afférentes aux bateaux-bacs desservant la ligne Trälleborg-Sassnitz. — 4) Non compris les taxes de bord afférentes aux bateaux-bacs de la ligne Trälleborg-Sassnitz. — 5) Chiffre approximatif. — 6) Personnel de la Marine pour la plus grande partie. Ces dépenses se répartissent comme suit : 12.328 fr. pour le personnel des stations côtières et 1433 fr. pour celui des stations de bord. — 7) Ce chiffre ne se rapporte qu'à la station côtière de Göteborg. — 8) 1 station emploie le système Marconi, 14 le système de la Marine suédoise, 32 le système Telefunken et 1 le système United Wireless.

Trinité et Tobago. — 1) Une station emploie le système Lodge-Muirhead et l'autre le système Marconi.

Uruguay. — 1) Le service radiotélégraphique relatif à la correspondance publique générale étant fusionné avec celui touchant la correspondance officielle et avec d'autres services, l'effectif du personnel — qui varie d'ailleurs selon les nécessités du service — ainsi que les dépenses ne peuvent être indiqués. — 2) Le service n'ayant commencé qu'en Mars 1912, ce chiffre ne se rapporte qu'à la période de Mars à Décembre 1912. — 3) Les stations emploient le système Telefunken.

